



ELECTIONS COMMUNALES OU MUNICIPALES DU 17 MAI 2020

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je, soussigné(e)
désigné(e) pour observer les élections communales ou municipales du 17
mai 2020 en république du Bénin,

- déclare avoir pris connaissance de la Loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en république du Bénin, du guide de l'observateur et du code de bonne conduite de la CENA,
- m'engage à respecter la neutralité, l'impartialité et la réserve exigées par le code de bonne conduite lors de ma mission,
- m'engage également à rendre compte à mon organisation des travaux d'observation par une évaluation objective de l'opération électorale et à en transmettre une copie à la CENA après la proclamation des résultats définitifs des élections, et ce, dans des délais raisonnables.

Date Signature et cachet